

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**HEROUILLE-EN-VEXIN****Date de convocation : 11/02/2026****Date d'affichage : 11/02/2026****Nombre de Conseillers en exercice : 15****PRESENTS : 12****VOTANTS : 12**

L'an deux mil vingt-six, le 04 mars, le **Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire**.

Etaients présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BUSSEL, Mme CHANTEPIE, M. COUBRICHE.

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC.

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans le cadre de l'organisation de la collectivité, il est nécessaire d'établir le tableau des effectifs des agents de la commune d'Hérouville-en-Vexin.

Monsieur le Maire,

- Considérant l'organisation du service technique et administratif de la commune
- Propose au conseil municipal de réactualiser la situation administrative et technique de chacun des agents depuis le 6 avril 2022 ainsi que l'augmentation du temps de travail pour un agent de la filière technique à temps non complet et d'adopter le tableau des effectifs comme suit :

Situation Actuelle :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	EFFECTIFS
ADMINISTRATIVE	Rédacteur	1
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1
	Adjoint Technique à temps non complet (12 heures/hebdomadaire)	1
TECHNIQUE	Adjoint Technique à temps complet	1

Mairie – 3 Rue du Poteau – 95300 HEROUILLE-EN-VEXIN – Tél : 01-34-66-54-31

www.herouville-en-vexin.net – contact@herouville-en-vexin.net

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Situation proposée :**

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	EFFECTIFS
ADMINISTRATIVE	Rédacteur	1
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1
TECHNIQUE	Adjoint technique à temps non complet (32 heures/hebdomadaire)	1
	Adjoint Technique à temps complet	1

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- Approuve la proposition de modification du tableau des effectifs.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce tableau et notamment les délibérations pour la suppression d'un poste de 12h/hebdomadaire ainsi que la création d'un poste de 32h/hebdomadaire qui en découle.

**Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.**

**La secrétaire de séance,
Audrey LEBLANC**



**Le Maire,
Eric BAERT**

